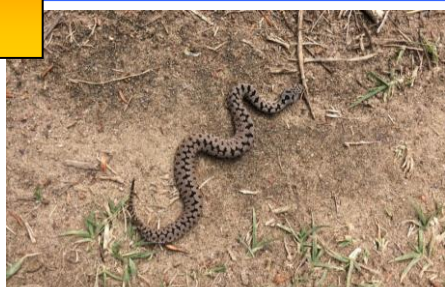


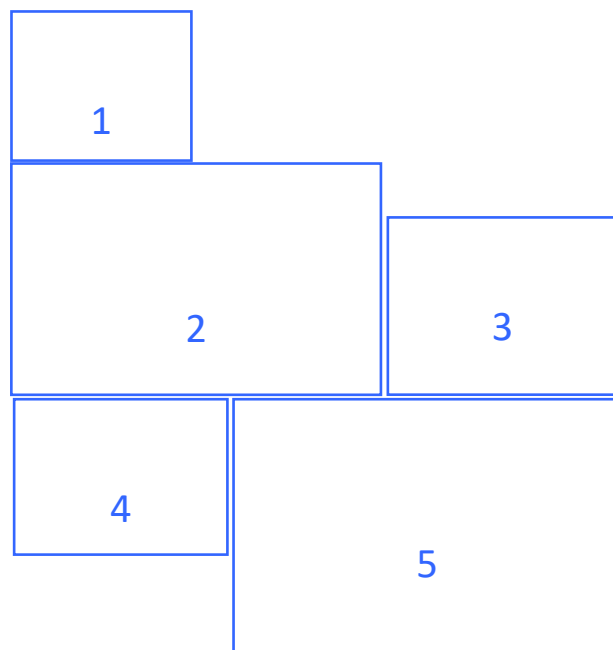
IBC

Inventaire de la Biodiversité dans la Commune

Vienne-en-Val

Rapport intermédiaire 2021





Photos de couverture :

1. Vipère aspic, observée à plusieurs reprises © *Alain Dalaigre*
2. Etang de la Maugerie © *Marie-des-Neiges de Bellefroid, LNE*
3. Nielle des blés, présente à la petite Bergeresse © *Krzysztof Ziarnek, Wikimedia Commons*
4. Epervier d'Europe © *Zjeroen, Wikimedia Commons*
5. Pinède de l'Audillère © *Patrick Legrand, LNE*

Crédit photographique :

Les photos appartiennent à Loiret Nature Environnement sauf mention contraire

SOMMAIRE

I. Introduction	4
II. Présentation de la commune	5
1. Périmètres de protection et d'intérêt	5
2. Contexte géologique.....	5
III. Méthodologie de travail	6
1. Choix des sites	6
2. Choix des groupes d'espèces.....	7
3. Protocoles d'inventaire	9
a) Inventaire de la flore	9
b) Inventaire des amphibiens	10
c) Inventaire des reptiles	11
d) Inventaire des oiseaux.....	12
e) Autres inventaires	12
f) Détermination du statut patrimonial des espèces	12
IV. Résultats des inventaires.....	15
1. La flore	15
a) Données issues des inventaires 2021.....	15
b) Données issues de la bibliographie	22
2. Inventaire des amphibiens	26
3. Inventaire des reptiles	27
4. Inventaire des oiseaux.....	29
5. Autres inventaires.....	31
V. Enjeux	32
VI. Conclusion et perspectives	33
BIBLIOGRAPHIE	33
ANNEXES	34

INVENTAIRES DE LA BIODIVERSITE DE LA COMMUNE DE VIENNE-EN-VAL

I. Introduction

Les inventaires de biodiversité communale (ou IBC) sont des outils fonctionnels pour **accompagner les communes dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité lors de la réalisation de documents d'urbanisme**. Ils ont pour objectif de faire connaître aux élus le patrimoine naturel de leur commune afin qu'il soit correctement pris en compte dans les politiques d'aménagement (PLU notamment) et de gestion du territoire. Les IBC constituent notamment une base incontournable lors de l'élaboration de la trame verte et bleue, en mettant en évidence les connexions entre les réservoirs de biodiversité.

Le second objectif des IBC est d'expliquer la biodiversité locale aux habitants, par des sorties, des animations, des conférences. Ainsi, les IBC contribuent-ils à la sensibilisation des habitants à la protection de leur environnement proche, celui dans lequel ils vivent quotidiennement et dont ils ignorent bien souvent la richesse.

Dans le cadre de leur politique environnementale, la commune de Vienne-en-Val a souhaité s'investir dans la réalisation d'un IBC en partenariat avec Loiret Nature Environnement. **La convention de partenariat a été signée le 27 novembre 2020**. Il s'agit d'établir un état des lieux de la richesse faunistique et floristique de certains sites-clés de la commune.

Ce document présente la synthèse des inventaires menés en 2021, dresse un aperçu de la biodiversité communale et propose des pistes de réflexion pour la préservation des richesses naturelles sur le territoire communal.

II. Présentation de la commune

La commune de Vienne-en-Val s'étend sur près de 3 600 ha, à cheval sur le Val de Loire et la Sologne. C'est une commune verdoyante, traversée d'Est en Ouest par le Dhuy (qui porte le nom de Bergeresse au niveau de la commune), affluent du Loiret, qui sépare la zone agricole du Val de Loire (au Nord) de la Sologne, zone forestière émaillée de très nombreux étangs, au Sud. C'est une commune active et dynamique qui a toutefois su préserver un cadre de vie agréable.

La population s'élève à environ 1 950 habitants selon le dernier recensement de 2018, la densité y est d'environ 54 hab. /km².

La topographie est globalement plane, oscillant entre 99 et 142 mètres d'altitude.

1. Périmètres de protection et d'intérêt

La zone **Natura 2000** (ZSC) de « Sologne » couvre la moitié sud du territoire communal. Non loin de là, sur Marcilly-en-Villette, s'étend la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (**ZNIEFF**) de type II n°**240009040 des « Etangs des Buffières, Neuf, de la Briqueterie, Buisson et de la Chevrerie »**. Il s'agit d'une chaîne d'étangs qui joue un rôle écologique de premier ordre en tant que corridor entre le val de Loire et la Sologne. Les étangs, avec des roselières de ceinture assez vastes et des boisements rivulaires de saules, sont fréquentés par de nombreuses espèces d'oiseaux.

2. Contexte géologique

La partie solognote de la commune repose sur des alluvions quaternaires (matériaux siliceux et argileux - argiles, sables, graviers et galets) tandis que le val est moins argileux (alluvions modernes, siliceux, sables, graviers et galets).

Le contexte géologique de la commune engendre une distinction nette entre les sols moins productifs, favorables au développement des boisements, et des sols fertiles consacrés aux cultures. Les plans d'eau et boisements humides sont nombreux sur le territoire.

III. Méthodologie de travail

Réaliser un inventaire complet de la biodiversité communale n'est pas le but d'un IBC. Ce serait par ailleurs impossible avec les moyens humains et financiers disponibles ou dans les temps impartis et demanderait plusieurs années d'études. Aussi, l'IBC se concentre-t-il sur un nombre limité de sites, choisis avec la commune en amont des inventaires. L'IBC s'appuie également sur un nombre restreint de groupes d'espèces et sur des méthodes permettant d'extrapoler les potentialités écologiques du territoire communal.

Les inventaires sont donc essentiellement qualitatifs et ne peuvent être interprétés comme reflétant la répartition exhaustive des espèces sur les communes.

1. Choix des sites

L'association et la commune de Vienne-en-Val se sont réunies le **29 septembre 2020** pour choisir les sites d'étude. Plusieurs critères de sélection ont été définis afin de répondre aux attentes de la collectivité en matière de préservation de son patrimoine naturel :

- les inventaires doivent contribuer à l'amélioration des connaissances naturalistes et à l'identification des potentialités écologiques sur la commune. **Les zones étudiées doivent par conséquent être représentatives de l'ensemble des écosystèmes présents sur le territoire communal (boisements, prairies, zones agricoles, cours d'eau, plans d'eau...) ;**
- la commune souhaite pouvoir valoriser, gérer et protéger durablement la biodiversité des espaces étudiés. **Les sites choisis sont donc nécessairement communaux ou s'inscrivent dans un projet communal de développement durable (propriétaires volontaires, etc.) ;**
- les inventaires doivent permettre une meilleure prise en compte des enjeux liés au patrimoine naturel dans les documents d'urbanisme. **Des lotissements, voire des bords de route peuvent donc être également concernés.**

Dix secteurs répondant à ces critères ont finalement été retenus. Ils ont été délimités et cartographiés avec précision (*voir ci-après fig.1, page 8*). Ils contiennent quelques plans d'eau ou mares sur lesquels ont été réalisés les inventaires des amphibiens.



Photographies n°1, 2 et 3 : Un échantillon des milieux inventoriés : La Bergeresse (1), les boisements de la Violière (2) et la ferme de la Petite Bergeresse (3) © LNE

2. Choix des groupes d'espèces

Cinq groupes d'espèces ont été choisis pour leur caractère indicateur : la flore, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères.

Les bases de données (Obs'45, base de l'association, et **FLORA**, base du Conservatoire botanique national du Bassin parisien) ont été consultées, sur un pas de temps de 20 ans (2000-2021), pour compléter les prospections de terrain et leur donner un recul historique.

Figure 1 Localisation des sites suivis dans le cadre de l'IBC

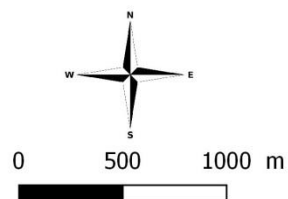
Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Vienne-en-Val

Localisations des sites IBC

Légende

Site IBC

- 1 - La Bergeresse
- 2 - Ferme de la petite Bergeresse
- 3a - D14
- 3b - D12
- 4 - Etang de la Maugerie
- 5 - Lotissement du Pléssis
- 6 - Ferme de la Basilière
- 7a - La Violière
- 7b - L'Audillière
- 8 - Zone brûlée
- 9 - Ferme de Rigotte
- 10 - La Vanelière
- Limite communale



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 02.2021



Source : IGN, BDOrtho 2016

3. Protocoles d'inventaire

a) Inventaire de la flore

La flore inventoriée est uniquement vasculaire et n'inclut donc pas les mousses ni les lichens. Les végétaux sont à la base de toutes les chaînes alimentaires et sont la composante principale des milieux naturels. En conséquence, la protection de l'environnement passe nécessairement par la connaissance et la préservation de la diversité floristique ainsi que par la lutte contre les menaces qui pèsent sur la flore.

Les inventaires floristiques ont été réalisés de **mars à juillet en 2021** (31 mars, 14,16 et 24 avril, 3 mai, 2 et 28 juin, 3 juillet) période la plus propice pour contacter le maximum d'espèces. La méthode de prospection adoptée consiste à parcourir les différents milieux naturels de chaque site, en déterminant les plantes sauvages rencontrées (cf. photographies n°3, 4 et 5).



Photographies n°4, 5 et 6 : Un échantillon des milieux inventoriés : bassin humide dans le lotissement du Plessis (4), boisement de l'Audillère (5) et bords de route D12 (6)

b) Inventaire des amphibiens

Les mares présentes sur les sites étudiés ou choisies en amont avec la commune ont été prospectées à la fin de l'hiver et au printemps, périodes les plus favorables à l'observation des différentes espèces d'amphibiens. A chaque session d'inventaires, **deux méthodes ont été utilisées** (cf. photographies n°6, 7 et 8) :

- ✓ les sites sont visités à la nuit tombée pour écouter les grenouilles et les crapauds, chaque espèce possédant un chant spécifique. Des prospections à la vue (lampes) ont complété les sessions nocturnes, permettant notamment d'observer les individus en migration (salamandres...) ;
- ✓ des nasses sont disposées dans l'eau pour capturer les tritons, qui sont relâchés une fois déterminés.

L'inventaire des amphibiens a été réalisé le 30 mars et 12 mai 2021.



Photographies n°7, 8 et 9 : Deux méthodes permettent d'inventorier les amphibiens dans les zones humides, ici mare de l'Audillère (**7**) : pose de nasses pour les tritons (**8**), écoute nocturne pour les grenouilles et les crapauds (**9**). © LNE

c) Inventaire des reptiles

Les reptiles sont, comme les amphibiens, **protégés à l'échelle nationale**. Ces espèces sont en régression pour les mêmes raisons, mais également du fait de leur mauvaise réputation. Ils vivent dans des milieux composés d'une mosaïque d'habitats naturels ensauvagés, qui leur offrent à la fois des zones de refuge, de nourrissage et de reproduction.

La recherche des reptiles est menée durant les matinées ensoleillées du printemps à la fin de l'été. Afin de faciliter les inventaires et le repérage des espèces, **des plaques noires** (morceaux carrés de caoutchouc noir) sont disposées dans les milieux naturels favorables. Ces plaques sont utiles aux reptiles pour se réchauffer lorsque l'air sous la plaque est plus chaud que l'air ambiant. Des contrôles réguliers des plaques permettent donc de découvrir des serpents ou des lézards difficiles à observer naturellement car très discrets et farouches (cf. photographies n°9, 10 et 11).

Huit plaques ont été disposées sur les sites en 2021, toujours en lisière de fourrés ou de boisements. La cartographie des plaques est disponible en annexe (cf. *annexe n°1*). Les contrôles ont été effectués **d'avril à septembre 2021**. Les plaques seront retirées en 2022 à la fin de l'IBC.

L'inventaire des reptiles par le contrôle régulier des plaques a été complété par des recherches à la vue lors de la réalisation des autres inventaires.



Photographies n°10, 11 et 12 :

Les plaques noires sont mises en place dans des milieux favorables aux reptiles (10-11), puis relevées régulièrement ; ici un orvet (12). © LNE

d) Inventaire des oiseaux

Composante marquante de notre paysage visuel et sonore, les oiseaux ne passent pas inaperçus. Ils constituent les représentants les plus remarquables de la biodiversité. C'est un groupe qui rassemble aussi un grand nombre d'espèces indicatrices de la qualité des milieux. L'étude des oiseaux est donc souvent un volet essentiel des inventaires de la biodiversité.

L'inventaire des oiseaux est basé sur une méthode standardisée, bien rôdée au niveau national depuis plus de trente ans : **les Indices Ponctuels d'Abondance (IPA)**. L'observateur stationne en un endroit donné et note toutes les espèces d'oiseaux vues ou entendues **pendant 20 minutes**. Le protocole a l'avantage d'être relativement rapide, léger et reproductible.

Les sites retenus ont été parcourus à pied, avec des stations d'écoute dans chacun des milieux types du site (champs cultivés, prairies, friches, bosquets, boisements, lisière, bord d'étang...).

Les sessions d'écoute sont réalisées entre le lever du soleil et midi ; le protocole prévoit **deux passages** : un pour les nicheurs précoces (les oiseaux qui chantent plutôt au début du printemps) et l'autre pour les nicheurs tardifs (principalement des migrateurs qui n'arrivent qu'au début du mois de mai). **La date charnière est le 8 mai**.

Les sessions d'observation ont été réalisées les 2 et 21 avril ainsi que le 20 mai et le 11 juin. Des ornithologues bénévoles de Loiret Nature Environnement ou résidents sur la commune ont également prospecté les sites, ajoutant quelques espèces aux relevés des chargées d'étude de LNE.

e) Autres inventaires

L'IBC ne prévoit pas d'inventaire spécifique des mammifères ; toutefois, les espèces observées ou détectées grâce à leurs indices de présence ont également été notées.

f) Détermination du statut patrimonial des espèces

Le *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre* (NC et CBNBP, 2014) nous a renseignés sur le statut régional de conservation et le degré de menace pesant sur les espèces patrimoniales recensées, tous groupes d'espèces confondus. Afin de mettre en avant la richesse biologique du site, le statut patrimonial de chaque espèce est déterminé selon les critères suivants :

- leur statut de protection selon la réglementation:
 - régionale pour les plantes vasculaires (Arrêté du 12 mai 1993)

- nationale pour les plantes vasculaires (Arrêté du 20 janvier 1982), les insectes (Arrêté du 23 avril 2007), les amphibiens et les reptiles (Arrêté du 19 novembre 2007), les oiseaux (Arrêté du 29 octobre 2009) et les mammifères (Arrêté du 23 avril 2007)
- et européenne pour les plantes, insectes, amphibiens, reptiles et mammifères (Directive 92/43/CEE dite Directive Habitats Faune Flore, annexes II et IV) et les oiseaux (Directive 2009/147/CE dite Directive Oiseau, annexe I)
- Leur intérêt pour l'identification de zones écologiquement les plus remarquables (liste des espèces déterminantes ZNIEFF, validées par le *Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel CSRPN* en décembre 2017)
- Leur classification dans le Livre rouge régional (Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin Parisien, 2014) et Binon, *et al.* (2015)

Tableau 1: Présentation de la classification de l'UICN utilisée dans le Livre rouge régional (les classes les plus à gauche sont les plus patrimoniales)

Espèces menacées								
RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD	NA	NE
Disparue au niveau régional	En danger critique	En danger	Vulnérable	Quasi menacé	Préoccupation mineure	Données insuffisantes	Non applicable	Non évaluée

- Pour les plantes vasculaires, leur rareté au niveau départemental selon le degré qui leur est attribué dans l'*Atlas de la flore sauvage du département du Loiret* (Pujol, et al., 2007)
- Pour les insectes, la rareté pour le département ou la région est relevée d'après la consultation de travaux locaux : les coléoptères carabiques (Secchi, et al., 2009), les punaises Pentatomoïdes (Chapelin-Viscardi, et al., 2020), etc. Les espèces appartenant à des groupes qui ne bénéficient pas d'évaluation locale se sont vues attribuées des statuts de rareté d'après la consultation de références nationales ou à dire-d'experts.

Enfin, la *Liste hiérarchisée des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3, novembre 2017*, élaborée également par le CBNBP, a permis d'attribuer un statut à chaque espèce exotique envahissante observée. On distingue quatre catégories selon leur caractère envahissant :

- **Les espèces « invasives avérées prioritaires »** : répartition ponctuelle en région mais causant des dommages importants sur les habitats naturels ; espèce en voie de propagation dont une gestion doit être mise en œuvre pour limiter l'expansion ;
- **Les espèces « invasives avérées secondaires »** : répartition localisée en région et ayant des impacts sur les habitats naturels ;
- **Les espèces « à observer »** : plante naturalisée avec un caractère intermédiaire ;
- **Les espèces de la « Liste d'alerte »** : plante exotique considérée comme invasive dans les régions limitrophes.

D'autres espèces exotiques naturalisées ne sont plus considérées comme invasives car elles se développent principalement dans les milieux fortement anthropisés et très peu dans les milieux naturels. C'est le cas notamment des Vergerettes (*Erigeron annuus* et *canadensis*), du Bident (*Bidens frondosa*), des Souchets (*Cyperus eragrostis* et *esculentus*) ou de l'Arbre à papillons (*Buddleja davidii*).

De la même manière pour la faune exotique envahissante, la *Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne* (Varray, 2017), a permis également d'attribuer un statut à chaque espèce animale exotique observée. 4 catégories sont définies selon leur caractère envahissant et leur degré d'envahissement à l'échelle du bassin de la Loire :

- **Les espèces émergentes** : répartition ponctuelle (individus isolés) et dont le potentiel invasif est important. L'objectif est de faire régresser voire éradiquer leur présence.
- **Les espèces à surveiller** : répartition ponctuelle et dont le caractère envahissant n'est pas clairement établi. L'objectif pour ces espèces est d'en évaluer le potentiel invasif et coordonner la surveillance.
- **Les espèces localisées** : répartition localisée et dont le caractère envahissant est modéré à important. L'objectif pour ces espèces est de réguler leurs populations afin d'éviter leur propagation sur l'ensemble du bassin
- **Les espèces largement répandues** : répartition largement répandue sur le bassin et dont le potentiel envahissant est modéré à important. Leur régulation est nécessaire dans les secteurs à enjeux.

IV. Résultats des inventaires

1. La flore

a) Données issues des inventaires 2021

Au cours de nos prospections, **440 espèces végétales** ont été observées tous sites confondus (voir annexe 2). Ce chiffre représente un nombre minimal d'espèces recensées dans la commune, ce qui représente environ un tiers de la flore connue du Loiret.

La majorité des espèces rencontrées sont communes et représentatives des milieux observés. **Néanmoins, plusieurs espèces présentent un intérêt patrimonial.** Un focus est également réalisé sur les espèces exotiques envahissantes.

Les habitats naturels et semi-naturels

Est présentée ici une liste succincte des habitats naturels observés lors des inventaires. Ces derniers restent assez généraux, des micro-habitats sont également présents notamment au niveau des prairies. Leur caractérisation plus fine mériterait un travail à part entière qui va au-delà d'un IBC.

Tableau II : Liste non exhaustive des habitats naturels et semi-naturels observés dans le cadre de l'IBC

Type d'habitats	Corine Biotope / EUNIS	Natura 2000	ZNIEFF
<i>Les zones en eau, la végétation aquatique et des berges</i>			
Cours d'eau	24.1 / C2.3	-	-
Plans d'eau	22 / C1	-	-
Herbiers aquatiques à petites feuilles flottantes	22.43 / C1.24	3260	X
Communautés amphibies vivaces	22.31 / C3.41	-	-
Roselières	53.11 / C3.21	-	-
Mégaphorbiaies	53.14 / C3.24	-	-
<i>Les pelouses sèches</i>			
Pelouses sèches acidiphiles	35.21 / E1.91	-	-
Pelouses sèches dégradées	34.8 / E1.6	-	-
<i>Les landes et fourrés</i>			
Landes sèches	31.23 / F4.23	4030	(X) landes sous pinède non comprises
Fourrés	31.8 / F3.1	-	-
<i>Les prairies</i>			
Prairie mésophile de fauche	38.22 / E2.22	-	-
Prairie pâturée	38.1 / E2.1	-	-
Prairie humide de fauche	37.2 / E3.4	-	(X) à étudier
<i>Les boisements</i>			
Chênaie-charmaie	41.2 / G1.A1	-	-
Plantations de résineux	83.31 / G3.F	-	-
<i>Les cultures et annexes</i>			
Friches agricoles	87 / I1.5	-	-
Zones agricoles	82.3 / I1.3	-	-
<i>Les zones urbaines</i>			
Zones urbaines	87.2 / E5.1	-	-

Les zones en eau, la végétation aquatique et des berges

La commune est parsemée de plusieurs étangs, mares et bassins plus ou moins anciens. La végétation qui s'y développe dépend de nombreux facteurs comme la profondeur, la physionomie des berges, la qualité de l'eau ou la présence de poissons herbivores. Ainsi de grands herbiers aquatiques à Renoncules se sont développés au sein des étangs de la ferme de la Basilière et de la ferme de la Rigotte. Sur leurs berges douces, on retrouve des végétations amphibies vivaces (*Mentha aquatica*, *Eleocharis palustris*, etc.) ainsi que des roselières et mégaphorbiaies. A l'inverse, les berges abruptes limitent le développement des plantes sur l'étang de la Maugerie.

La Bergeresse, cours d'eau traversant la commune abrite par endroit de la végétation aquatique. On y retrouve particulièrement l'Hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*), plante aquatique exotique envahissante.

Les pelouses sèches

Les pelouses sont des végétations rases se développant sur des sols secs et pauvres en nutriments. Les pelouses, autrefois entretenues par pâturage extensif, ont été transformées en cultures et prairies au cours du 20^e siècle ou, à l'inverse, délaissées et se sont enfrichées. Les végétations de pelouses au sein de la commune se retrouvent en situation secondaire, c'est-à-dire dans des zones urbanisées comme le lotissement du Plessis où les fauches répétées sur des sables les ont favorisées. Certaines plantes de pelouses ont été observées également dans des prairies.

Les landes et fourrés

Les landes sont des végétations caractérisées par la présence de bruyères (du genre *Erica* et *Calluna*), d'Ajonc (*Ulex spp.*) ou de Genêt (*Cytisus spp.*, *Genista spp.*). Ces végétations se développent sur des sols assez pauvres en nutriments et acides. Longtemps utilisées comme zones de pâturage, les landes sont délaissées au cours du 20^e siècle et transformées en cultures ou prairies après amendements, plantées souvent en résineux ou, à l'inverse, abandonnées. Ces milieux, surtout quand ils sont en bon état de conservation, se sont réduits et subsistent dans des secteurs encore entretenus par pâturage. La végétation de landes peut toutefois se retrouver dans les sous-étages des forêts.

Sur la commune, les landes sont principalement retrouvées dans les bois de la Violière et de l'Audillère, plus particulièrement au niveau des plantations de résineux et en bordure de chemins forestiers.

Les fourrés sont également des végétations dominés par des arbustes mais souvent de plus grande taille. On y retrouve notamment le Prunellier (*Prunus spinosa*) qui tend à coloniser et fermer les prairies et les landes, ou encore les ronces.

Les prairies

Le territoire communal est couvert de très grandes surfaces de prairies, c'est-à-dire des végétations dont la part de graminées est importante, accompagnées de plantes nectarifères. Ces prairies sont plus ou moins humides, pâturées ou fauchées, sur sols riches ou pauvres en nutriments, etc., ce qui sélectionne des cortèges de plantes adaptées à ces conditions.

Parmi les prairies les plus intéressantes en termes de biodiversité, les prairies humides de l'Audillère et de la Vannellière se distinguent avec notamment la présence de quelques plantes peu communes.

Les boisements

De nombreux boisements sont présents au sein du territoire communal. Ce sont principalement des forêts de production avec des boisements de feuillus et des plantations de résineux.

Les feuillus sont principalement des chênes pédonculés accompagnés de charmes, de bouleaux, et dans les secteurs plus humides (en bords de rivière) de frênes et d'aulnes. Les strates arbustives sont plus ou moins développées, témoignant d'une gestion forestière plus ou moins intense. Selon les endroits, les strates herbacées sont dominées par le lierre, le chèvrefeuille ou la Jacinthe des bois. Dans les secteurs humides, cette strate est moins développée.

Les plantations de résineux quant à elles sont quasiment monospécifiques, ponctuées çà et là de quelques bouleaux ou chênes. Les strates arbustives et herbacées sont plus ou moins développées avec le plus souvent des espèces de landes.

Les cultures

Les zones cultivées représentent également une part très importante du territoire communal. Ces secteurs dont le sol est régulièrement travaillé sont susceptibles d'accueillir des plantes adventices dont des plantes messicoles de plus en plus rares. C'est notamment le cas de la **Ferme de la Bergeresse où ont été observées au moins trois plantes messicoles patrimoniales.**

Les zones urbaines

La végétation des zones urbaines est concentrée sur des espaces verts de petite taille, régulièrement tondus, ainsi que dans les interstices des trottoirs et façades. Les plantes observées sont très communes et adaptées au piétinement et tontes (feuilles en rosettes par exemple). Certaines plantes de pelouses sèches peuvent se retrouver au sein de ces espaces.

Les milieux naturels et semi-naturels de Vienne-en-Val sont variés, allant de secteurs très humides à très secs, de milieux très ouverts à des boisements. Cette diversité d'habitats permet par conséquent une grande richesse en espèces végétales et animales. Néanmoins, des différents sites étudiés, la majorité des habitats recensés ne présentent pas un état de conservation optimal.

La flore patrimoniale

Les inventaires révèlent la présence de **16 espèces** dont le statut patrimonial justifie la préservation (cf. *tableau n°3 ; photographies n° 13, 14 et 15*) :

- 7 espèces, non protégées, mais déterminantes pour la définition de zones d'intérêt écologique (ZNIEFF).
- 9 espèces assez rares à rares dans le département mais non protégées et non déterminantes ZNIEFF

Tableau III : Espèces patrimoniales observées, statut(s) associé(s) et site(s) d'observation (ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ; Liste rouge régionale : CR Danger critique, VU Vulnérable, NT Quasi-menacé, LC Préoccupation mineure)

Nom scientifique	Nom commun	Déterminantes ZNIEFF	Statuts de protections	Liste rouge régionale	Rareté	Site(s)
<i>Ajuga pyramidalis</i>	Bugle pyramidale	X		VU	Assez commune	La Rigotte
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	X		CR	Très rare	Ferme de la Petite Bergeresse
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à balais	X		LC	Assez commune	La Violière L'Audillère
<i>Sesamoides purpurascens</i>	Sésamoïde pourpré	X		NT	Assez commune	D14
<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle enterreur	X		LC	Assez rare	Lotissement du Plessis
<i>Tuberaria guttata</i>	Hélianthème taché	X		LC	Assez commune	L'Audillère
<i>Vicia lathyroides</i>	Vesce fausse gesse	X		LC	Assez rare	Lotissement du Plessis
<i>Bromus secalinus</i>	Brome faux-seigle			LC	Rare	La Bergeresse
<i>Verbascum virgatum</i>	Molène fausse-blattaire			LC	Rare	L'Ardillère
<i>Bromus arvensis</i>	Brome des champs			LC	Assez rare	Zone brûlée
<i>Buglossoides arvensis</i>	Grémil des champs			LC	Assez	Ferme de

					rare	la petite Bergeresse
<i>Carex elata</i>	Carex raide			LC	Assez rare	La Violière
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet des fanges			LC	Assez rare	L'Audillière
<i>Herniaria hirsuta</i>	Herniaire velue			LC	Assez rare	D14
<i>Legousia speculum-veneris</i>	Miroir de Vénus			LC	Assez rare	D14
<i>Turritis glabra</i>	Arabette glabre			LC	Assez rare	D14
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe			LC	Assez rare	La Basilière
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Dompte-venin			LC	Rare	La Bergeresse

Les espèces patrimoniales observées cette année sont principalement liées aux pelouses et landes sèches. Ces habitats fragiles sont de plus en plus rares car ils subissent de nombreuses menaces. Souvent considérés comme peu productifs, ces milieux naturels ont été transformés en culture ou prairie en amendant le sol, ou plantés, souvent en résineux, ou au contraire abandonnés laissant les broussailles se développer.

Des espèces typiques de ces milieux se retrouvent alors en petit nombre, cantonnés à des milieux secondaires comme des bords de route ou des sentiers. Il s'agit ici du Sesamoïde pourpré (*Sesamoides purpurescens*), Bugle pyramidal (*Ajuga pyramidalis*), Trèfle enterreur (*Trifolium subterraneum*), l'Hélianthème taché (*Tuberaria guttata*) ou encore l'Arabette glabre (*Turritis glabra*).

A noter également la présence de cinq espèces messicoles. Ces plantes sauvages accompagnent les cultures. Longtemps considérées comme des mauvaises herbes, elles ont fortement régressé des champs, faisant d'elles des espèces de plus en plus rares. Un plan national est désormais en place pour améliorer les connaissances sur ces espèces et les sauvegarder. **La ferme de la Bergeresse, en agriculture biologique, abrite au moins trois espèces messicoles :** le Grémil des champs (*Buglossoides arvensis*), le Brome faux-seigle (*Bromus secalinus*) et la **Nielle des blés (*Agrostemna githago*) ; cette-dernière étant considérée comme en danger critique d'extinction en région Centre-Val de Loire.**

Les espèces patrimoniales liées aux landes sont la Bruyère à balai (*Erica scoparia*) et l'Ajonc d'Europe (*Ulex europeus*). Ces deux arbustes se retrouvent en lisière d'exploitation forestière et à l'intérieur des boisements tant que la densité arborée n'est pas trop importante (cas des toutes jeunes plantations et des boisements matures).

Enfin, les zones humides ne sont pas en reste en termes de biodiversité. **Il y a ainsi été observé deux plantes assez rares dans le Loiret : le Gaillet des marais (*Galium uliginosum*) et le Carex raide (*Carex elata*) dans les prairies et mégaphorbiaies de l'Audillière et de la Violière.** D'autres espèces patrimoniales seraient susceptibles d'être retrouvées, ces zones étant globalement en bon état de conservation.



Photographies n°13, 14 et 15 : Quelques plantes patrimoniales observées à Vienne-en-Val : Nielle des blés sur la ferme de la Bergeresse (13), Trèfle enterreur sur une pelouse sèche du lotissement du Plessis (14), Bugle pyramidal sur la ferme de la Rigotte (15) (N. Déjean et P. Legrand)

A l'inverse, **quatre espèces ont été répertoriées comme exotiques envahissantes** et sont à surveiller, voire à limiter (cf. tableau n°4 ; photographies n°16 et 17). Ces plantes très colonisatrices dans les milieux naturels et peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité locale. On en distingue deux catégories selon leur caractère invasif :

- une espèce dite « invasive avérée prioritaire », en cours de propagation et pouvant occasionner d'importants dégâts sur les milieux naturels
- **deux espèces sont dites « invasives avérées secondaires »** et sont envahissantes dans tous les milieux naturels. Elles menacent donc la conservation d'espèces et d'habitats patrimoniaux.
- **une espèce est en « liste d'observation »** et est naturalisée dans le département et présente un risque fort d'invasibilité ;

On peut également rajouter neuf espèces exotiques naturalisées en région Centre, qui ne sont considérées comme invasives dans l'état actuel des connaissances mais qui peuvent former à l'échelle d'un habitat des colonies importantes.

Tableau IV : Espèces invasives recensées, statut invasif associé et site(s) d'observation.

Nom scientifique	Nom français	Statut invasif	Site(s)
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Hydrocotyle fausse-renoncule	Invasive avérée prioritaire	La Bergeresse
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie à grandes fleurs	Invasive avérée secondaire	La Basilière
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Invasive avérée secondaire	La Violette ; L'Audillière ; Zone brûlée
<i>Berberis aquifolium</i>	Mahonia faux-houx	Liste d'observation	La Violette ; L'Audillière ; Zone brûlée
<i>Bidens frondosa</i>	Bident à fruits noirs	Naturalisée	La Bergeresse
<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée	Naturalisée	Tous sites
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	Naturalisée	
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	Naturalisée	Tous sites
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle	Naturalisée	La Vannelière ; L'Audillière
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	Naturalisée	Étang de la Maugerie
<i>Oenothera glaziovana</i>	Onagre à sépales rouges	Naturalisée	Bords D14
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier palme	Naturalisée	Zone brûlée
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge	Cultivée	La Vannelière ; L'Audillière ; Zone brûlée

L'Hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) est une plante aquatique des plans d'eau et des cours d'eau à débit assez lent. Son système racinaire important lui permet de croître même dans des secteurs exondés. Cette plante a été observée à plusieurs reprises sur la Bergeresse ; elle est présente sur tout le cours du Dhuy. Plante peu exigeante en terme de qualité de l'eau, elle peut s'installer partout même si le caractère envahissant est plus fort lorsque l'eau est riche en nutriments. Cette espèce peut former des herbiers denses concurrençant les autres espèces aquatiques et pouvant ralentir le cours d'eau. Sur la Bergeresse, ce sont principalement des petits patchs de quelques mètres carrés qui ont été vus. Cette plante est suivie depuis plusieurs années dans le cadre du SAGE Val Dhuy Loiret.

Autre plante aquatique exotique envahissante, **la Jussie** (*Ludwigia grandiflora*) colonise une partie de l'étang de la Basilière. Cette plante, fréquente sur les rives de la Loire et de nombreux affluents et plans d'eau, colonise rapidement les surfaces en eau voire les berges au détriment de la flore locale.

Le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) est un arbre omniprésent en région Centre-Val de Loire qui concurrence à moyen terme les arbres indigènes comme les chênes et charmes. Sa croissance rapide lui permet de coloniser rapidement des clairières. De la famille des Fabacées, le Robinier est capable d'amender les sols en azote grâce à la symbiose entre des bactéries et son système racinaire, ce qui peut modifier sur le long terme la richesse en nutriments d'un sol. Les pelouses sèches sont ainsi menacées par l'extension de cet arbre.

Le Mahonia faux-houx (*Berberis aquifolium*) est un arbuste échappé des jardins qui a tendance à se naturaliser dans les sous-bois de la région. A l'heure actuelle, cette plante ne présente pas de menaces particulières dans les milieux naturels et reste assez cantonnée à proximité des zones habitées.



Photographies n°16, 17 et 18 : Quelques plantes exotiques observées à Vienne-en-Val : Hydrocotyle fausse-renoncule (16) (N. Déjean), Robinier faux-acacia (17), Mahonia faux-houx (18) (Wikimedia commons)

b) Données issues de la bibliographie

Les données floristiques extraites de la base de données de l'association et du CBNBP ont permis d'ajouter **91 espèces** à la liste des plantes recensées. Ces observations n'ont pas nécessairement été réalisées sur les sites étudiés mais nous renseignent sur les potentialités floristiques des écosystèmes communaux.

➤ **La flore patrimoniale**

La synthèse des connaissances bibliographiques révèle la présence de **11 espèces patrimoniales supplémentaires** sur la commune (cf. tableau n°5 ; photographies n°19 à 21) :

- **trois espèces protégées à échelle régionale**, dont une déterminante des ZNIEFF ;
- **huit espèces**, non protégées, mais **déterminantes pour la définition de zones d'intérêt écologique (ZNIEFF)**, dont une classée « vulnérable » dans la liste rouge régionale et une classée quasi-menacée
- **sept espèces assez rares à très rares dans le département** mais non protégées, non déterminantes ZNIEFF ou non menacées, dont une classée « en danger ».

Tableau V : Espèces patrimoniales supplémentaires recensées dans la bibliographie, statut(s) associé(s) et site(s) d'observation, ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ; Liste Rouge régionale : EN en danger ; VU : Vulnérable ; LC : Préoccupation mineure ; DD Donnée insuffisantes)

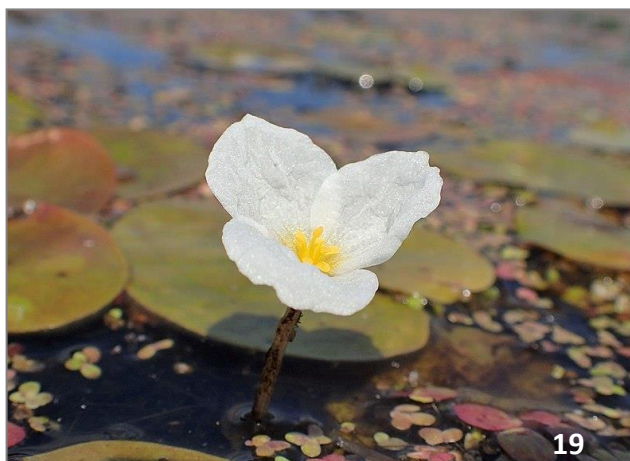
Nom scientifique	Nom commun	Déterminants ZNIEFF	Statuts de protections	Liste rouge régionale	Rareté	Source	Dernière date d'observation
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	X	Protection régionale	LC	Assez rare	CBNBP ¹	2019
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais		Protection régionale	LC	Assez commune	FCBN ²	2013
<i>Carex nigra</i>	Carex noire	X	-	DD	Rare	CBNBP	2015
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse découpé	X	-	LC	Assez commune	CBNBP	2015
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis des grenouilles	X	-	VU	Rare	FCBN	2007
<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimaque des bois	X	-	LC	Pas revu de 1930	INIGF ³	2007
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse	X	-	LC	Rare	CBNBP	2002
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des bois	X	-	NT	Assez rare	CBNBP	2015
<i>Quercus pyrenaica</i>	Chêne tauzin	X	-	LC	Assez rare	FCBN	2018
<i>Trocdaris verticillatum</i>	Carvi verticillé	X	-	LC	Assez rare	CBNBP	2015
<i>Bromus commutatus</i>	Brome variable			DD	Rare	FCBN	2003
<i>Omalotheca sylvatica</i>	Gnaphale des bois			EN	Rare	FCBN	2002
<i>Verbascum nigrum</i>	Molène noire			LC	Rare	CBNBP	2017
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle		-	LC	Assez rare	CBNBP	2015
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites		-	NE	Assez rare	CBNBP	2002
<i>Ranunculus peltatus</i>	Renoncule peltée		-	DD	Assez rare	CBNBP	2018
<i>Sparganium emersum</i>	Rubancier émergé		-	LC	Assez rare	CBNBP	2020

¹ Conservatoire botanique national bassin parisien

² Fédération des conservatoires botaniques nationaux

³ Institut national de l'information géographique et forestière

La plupart de ces plantes sont indicatrices de prairies humides en bon état de conservation comme l'Oenanthe fistuleuse, le Carvi verticillé ou encore les différents Carex. Ces données supplémentaires témoignent de l'intérêt des zones humides sur la commune.



Photographies n°19, 20 et 21 : Trois espèces patrimoniales connues dans la bibliographie : l'Hydrocharis des grenouilles (19), le Corydalis solida (20) et la Pédiculaire des bois (21), source : Wikimedia commons

➤ **La flore exotique**

Trois espèces supplémentaires ont été répertoriées comme invasives dans la bibliographie et sont à surveiller, voire à limiter.

- une espèce est dite « invasive avérée prioritaire »
- deux espèces est en « liste d'observation » et sont naturalisée dans le département et présente risque fort d'invisibilité ;

On peut également rajouter trois espèces exotiques naturalisées en région Centre-Val de Loire, qui ne sont considérées comme invasives dans l'état actuel des connaissances mais qui peuvent former à l'échelle d'un habitat des colonies importantes.

Tableau VI : Espèces exotiques envahissantes supplémentaires recensées dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom commun	Statut invasif	Source	Dernière date d'observation
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroisie à feuilles d'Armoise	Invasive avérée prioritaire	CBNBP	2015
<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada	Liste d'observation	CBNBP	2014
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule	Liste d'observation	FCBN	2013
<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux	Naturalisée	CBNBP	2020
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga cilié	Naturalisée	CBNBP	2018
<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole fertile	Naturalisée	CBNBP	2013

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante que l'on retrouve sur des sols sableux, très souvent sur les grèves de Loire. Cette plante a un fort pouvoir allergène et est surveillée par les services de santé.

L'Élodée du Canada (*Elodea canadensis*) et la Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*) sont deux plantes aquatiques à fort pouvoir envahissant. On les retrouve pour la première dans les cours d'eau et pour la seconde dans les mares et étangs. Leur prolifération peut provoquer des dégâts sur les herbiers aquatiques indigènes.

2. Inventaire des amphibiens

Les inventaires mis en œuvre ont permis d'observer **sept espèces d'amphibiens**, toutes zones humides confondues. Les résultats des prospections sont synthétisés dans le tableau suivant.

Tableau VII : Espèces d'amphibiens observées, statut(s) de protection associé(s) (LRR : Liste rouge régionale ; NT : Quasi-menacée ; VU : Vulnérable) et site(s) de présence

Nom scientifique	Espèces	ZNIEFF	Statut(s) de protection	Liste rouge régionale	Site(s) / Lieu-dit
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	X	Protection nationale	NT	la Maugerie
<i>Bufo sp.</i>	Crapaud « commun »		Protection nationale		L'Audillère, Lotissement du Plessis
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile		Protection nationale	LC	Bergeresse, L'Audillère
<i>Pelophylax sp.</i>	Grenouille verte		Annexe V de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore »		Toute la commune
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte		Protection nationale / Annexe IV de la Directive « Habitats-Faune-Flore »	LC	
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé		Protection nationale	LC	La Violière
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée		Protection nationale	LC	La Violière

La batrachofaune de Vienne-en-Val est peu diversifiée, ce qui s'explique aisément par le faible nombre de zones humides présentes sur les sites à inventorier. Toutefois, **sept espèces** ont pu être observées sur les 19 présentes dans le département. Sur les sept espèces, **la plupart sont communes** telles la grenouille agile, une grenouille brune très répandue dans le département ou des grenouilles vertes.

Mais certaines sont plus rares, comme le **Crapaud calamite**, une espèce classée « quasi-menacée » dans la liste rouge régionale, qui a été observé non loin de la Maugerie à proximité de la Bergeresse.



Photographies n°21, 22 et 23 : Trois espèces observées sur la commune de Vienne en Val : Crapaud calamite (21), Crapaud « commun » (22) et la grenouille agile (23). © Kevin Billard, LNE

3. Inventaire des reptiles

Le contrôle régulier des plaques noires ont permis d'observer **cinq espèces de reptiles** sur la commune (cf. *tableau n° 8*).

Tableau VIII : Espèces de reptiles observées et statut(s) de protection associé(s)

Nom scientifique	Espèce	ZNIEFF	Statut(s) de protection	Liste rouge régionale	Commune(s)/Site(s)
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile		Protection nationale	LC	Rigotte, Bergeresse
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies		Protection nationale	LC	D 14, Vanellière
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles		Protection nationale	LC	Toute la commune
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique		Protection nationale	LC	Basilière, l'Audillère, Bergeresse
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic		Protection nationale	LC	Audillère, Bergeresse

Les cinq espèces de reptiles rencontrées sont parmi les plus communes. Le lézard des murailles a été rencontré régulièrement sur l'ensemble de la commune. C'est le reptile le plus fréquemment observé dans le département du fait de sa grande proximité avec l'homme. Il est courant de le voir se déplacer sur les façades des maisons durant les journées ensoleillées.

L'Orvet fragile a été observé sur les sites de la Rigotte et de la Bergeresse ; considéré par beaucoup comme un serpent, il n'est en réalité qu'un lézard sans pattes.

Le Lézard à deux raies (anciennement appelé Lézard vert occidental) quant à lui a été observé sur le bord de la départementale D 14, et sur le site de la Vanellière.

La Couleuvre helvétique (anciennement appelée Couleuvre à collier) a été observée à de multiples reprises sur les sites de la Basilière, de l'Audillère et le long de la Bergeresse. Facilement reconnaissable à son collier blanc à l'arrière de la tête, il s'agit du serpent le plus fréquemment rencontré dans notre département. Bien qu'encore très répandue, elle voit ses effectifs se réduire dans certaines régions, en raison de la dégradation de ses habitats (assèchements des zones humides, canalisation des cours d'eau...) et au déclin général des populations d'amphibiens dont elle se nourrit.

La Vipère aspic a été observée à deux occasions sur la commune, sur le site de l'Audillère et le long de la Bergeresse. C'est le seul serpent venimeux du département. Redoutée par beaucoup, la vipère n'attaque pourtant quasiment jamais l'homme et uniquement dans des situations où elle se sent en danger. Souvent tuée par les particuliers, l'espèce est désormais protégée depuis janvier 2021.



Photographies n°24 et 25 : deux espèces recensées sur la commune de Vienne-en-Val : Vipère aspic (24) ©Sébastien Ancelin et la couleuvre helvétique (25) © Kevin Billard, LNE

4. Inventaire des oiseaux

Les inventaires ornithologiques ont permis de dénombrer **94 espèces** sur la commune de Vienne-en-Val (voir annexe 4), dont **78,7 %** sont des espèces nicheuses (certaines ou probables), les autres étant des espèces migratrices, aperçues au printemps, ou des espèces qui nichent sur des communes voisines et qui explorent le territoire communal lors de leurs prospections alimentaires. **Sachant que le Loiret compte environ 150 espèces nicheuses, on peut dire que l'inventaire est très intéressant.** Les espèces relâchées pour la chasse (Faisan de Colchide, Perdrix rouge) n'ont pas été retenues.

Si l'on répartit les espèces selon leurs affinités (espèces généralistes, spécialistes des milieux forestiers, spécialistes des milieux agricoles, etc.), on constate que **le peuplement ornithologique se répartit assez équitablement entre les grands types de milieux**, reflétant ainsi parfaitement le paysage de la commune (voir fig. 2) : une alternance de boisements et de zones ouvertes, que ce soit des cultures ou des prairies ; on note toutefois une prédominance des espèces « spécialistes des milieux forestiers », ce qui veut dire que les boisements inventoriés se sont révélés très riches.

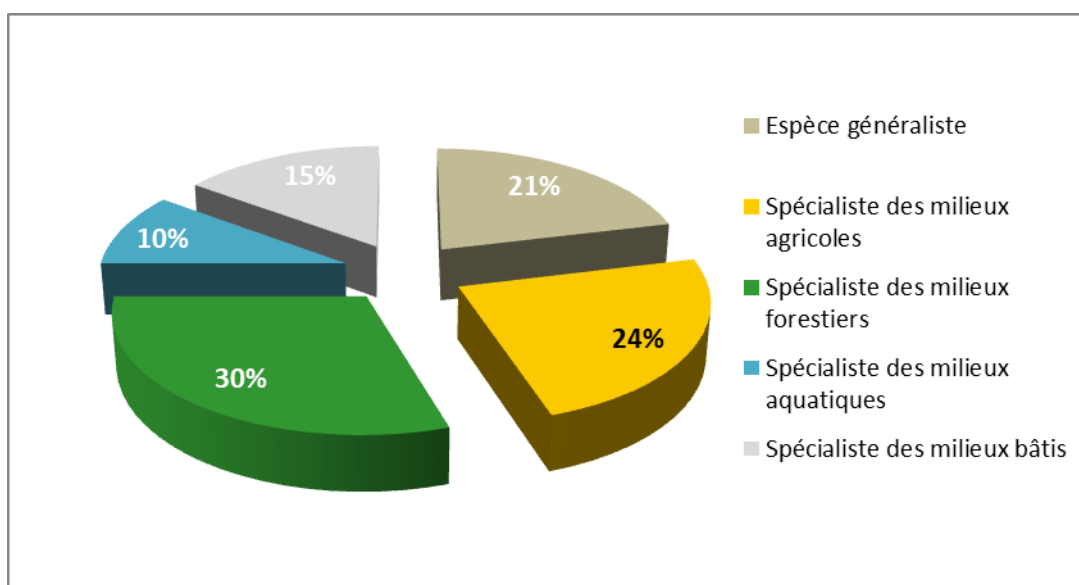


Figure 2 Répartition des espèces observées à Vienne-en-Val en 2021 en fonction de leurs affinités.

Parmi les espèces observées, **26** sont dans un **état de conservation défavorable**, soit qu'elles soient menacées (15) soit quasi-menacées (11) selon la liste rouge régionale. Notons toutefois que la majorité des espèces menacées ne nichent pas sur la commune. Parmi les nicheurs menacés, on compte des rapaces et des passereaux forestiers, comme l'Autour des palombes ou le Pouillot fitis, qui devient très rares dans le Loiret, mais aussi et surtout des

espèces liées aux zones agricoles comme la Perdrix grise, l'Alouette des champs, le Cochevis huppé, les bruants jaune et proyer ou la Linotte mélodieuse.

On voit ici combien le maintien d'une mosaïque de zones ensauvagées, broussailles, haies, friches, champs cultivés est essentielle au maintien des espèces d'oiseaux liées aux milieux agricoles.

Douze espèces sont **d'intérêt européen**, c'est-à-dire que **leurs habitats de reproduction doivent faire l'objet de mesures de protection**. C'est le cas de l'Ædicnème criard ou de la Pie-grièche écorcheur, en milieu agricole ; de l'Aigle botté, du Circaète Jean-le-Blanc, du Pic noir et du Pic mar en forêt ; du Pic épeichette dans les ripisylves ou de la Grande aigrette et de l'Aigrette garzette, en zone humide.

Enfin, **22 espèces** sont **« déterminantes des ZNIEFF »** c'est-à-dire que ce sont des espèces peu communes dont la présence indique des zones écologiquement intéressantes. La plupart des espèces précédemment citées en font partie, auxquelles on peut ajouter la Caille des blés, petit gallinacé qui niche au sol dans les couverts denses (cultures de céréales, de légumineuses, prairies...) et dont les populations sont fragiles voire en déclin, en particulier dans notre région ; ainsi que le Pigeon colombin, qui niche dans les cavités des vieux arbres et indique aussi des forêts d'intérêt pour la biodiversité.

Huit espèces de rapaces ont été observées, auxquelles on pourrait ajouter plusieurs nocturnes, non détectés au cours de nos inventaires qui se font essentiellement en journée (Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers, Hibou moyen-duc). **Cette richesse en rapaces témoigne de réseaux alimentaires riches et diversifiés** (couverture végétale propice aux insectes, reptiles, oiseaux, petits mammifères...).

On peut donc conclure que **l'inventaire ornithologique de Vienne-en-Val a été à la hauteur de nos attentes**, au vu des sites choisis, qui abritent des milieux très variés et encore assez sauvages.





Photographies n°26, 27 et 28 : trois espèces d'oiseaux observées sur la commune : le **Circaète Jean-le-Blanc (26)**, dont la présence témoigne de la richesse des milieux en reptiles (© Francis Couton) ; le **Tarier des prés (27)**, nicheur disparu du Loiret, observé en migration sur la ferme de la Petite Bergeresse (© Marek Szczepanek) ; le **Héron garde-boeufs (28)** un nicheur récent de plus en plus abondant.

5. Autres inventaires

Onze espèces de mammifères ont également été recensées. Le tableau suivant liste les espèces observées pendant les inventaires ou citées dans notre base de données.

Tableau IX : Espèces de mammifères observées ou citées dans notre base de données, statut(s) de protection associé(s) et site(s) d'observation

Espèces	Statut(s) de protection	Site / lieu-dit
Blaireau		Commune
Chevreuil d'Europe	-	Commune
Ecureuil roux	Protection nationale	Commune
Hérisson d'Europe	Protection nationale	Commune
Lapin de garenne	-	Commune
Lièvre commun	-	Commune
Martre	-	Commune
Ragondin	-	Commune
Rat musqué	-	Commune
Renard roux	-	Commune
Sanglier	-	Commune

V. Enjeux

Les inventaires menés sur une année de cycle biologique complète permettent d'avoir une photographie à un instant T d'une grande part de la biodiversité communale (du moins la biodiversité la plus visible) avec **648 espèces répertoriées dont 78 sont estimées patrimoniales** en raison de leur rareté, de leur niveau de protection ou de leur statut biologique défavorable.

Tableau X : Nombre d'espèces de chaque groupe observées sur la commune dans le cadre de l'IBC

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées (+ bases de données)	Nombre d'espèces patrimoniales (protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF, etc.)	Nombre d'espèces exotiques envahissantes (+ bases de données)
Plantes vasculaires	440 (+ 91)	16 (+ 11)	4 (+ 3)
Amphibiens	7	6	0
Reptiles	5	5	0
Oiseaux	94	49	0
Mammifères terrestres	11	2	0
TOTAL	557 (+ 91)	78 (+ 11)	4 (+3)

Ils confirment le grand intérêt de la commune de Vienne-en-Val en matière de biodiversité. La faune et la flore y sont très diversifiées. Cette richesse écologique n'est pas surprenante, la commune abritant un grand nombre de milieux naturels en bon état de conservation, sauvages et complémentaires : vastes boisements, prairies, friches, landes, cours d'eau, offrant de nombreuses possibilités d'accueil à la faune et à la flore.

Les espèces recensées représentent un minimum, tous les sites et tous les groupes ne pouvant être inventoriés. Des investigations plus approfondies sur les groupes étudiés ou sur d'autres groupes permettraient certes de cerner plus finement les enjeux de préservation de la commune. Néanmoins, le croisement des inventaires faunistiques et floristiques réalisés en 2021 permet déjà d'établir un premier diagnostic écologique des sites étudiés. Une fois posés, ces diagnostics doivent permettre d'orienter leur gestion, pour en conserver et en améliorer la biodiversité. La réflexion sur la gestion aura lieu en 2022.

Parmi les sites inventoriés pour l'IBC, plusieurs se démarquent avec des enjeux naturalistes importants. C'est principalement le cas des boisements de **l'Audillère** et de la **Violière**, ainsi que des parcelles de la **Petite Bergeresse**. Une analyse fine des enjeux sera réalisée en année 2 en parallèle avec la rédaction des fiches de gestion.

VI. Conclusion et perspectives

Les inventaires ont pu se dérouler comme prévu, près de 650 espèces ont été observées et de nombreuses espèces patrimoniales ont été recensées.

La seconde année sera consacrée à la sensibilisation des habitants (sorties naturalistes, ateliers avec les scolaires, conférence...) et à la rédaction des fiches de gestion pour chacun des sites étudiés.

L'IBC se clôturera par une conférence grand public permettant de partager avec le plus grand nombre la connaissance du patrimoine naturel de la commune.

BIBLIOGRAPHIE

- BINON M., CHAPELIN-VISCARDI J.-D., HORELLOU A. & LEMESLE B. 2015. – Liste rouge des Coléoptères menacés en région Centre – Val de Loire (Coleoptera). *L'Entomologiste*, 71 (6) : 401-421.
- CHAPELIN-VISCARDI J.-D., BINON M., GAGNEPAIN J.-C. & LEROY J., 2020. – *Les punaises du Loiret. Hémiptères Pentatomoïdes*. Insectes & territoires, vol. 1. L'Entomologiste & la So.MOS, 232 p.
- Cordier J. et Filoche S. 2016. – *Le catalogue de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire, version mai 2016*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 21 p.
- DREAL Centre-Val de Loire, en ligne. 2018. – *Guide des espèces et milieux déterminants en région Centre*. Document de la DREAL, version du 02/05/2018.
- NATURE CENTRE & CBNBP, 2014. – *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre*. Orléans, 504 p.
- Pujol D., Cordier J. & Moret J. 2007. – *Atlas de la flore sauvage du département du Loiret*. Collection Parthénopé, Biotope, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 472 p.
- SECCHI F., BINON M., GAGNEPAIN J.-C., GENEVOIX P. & ROUGON D., 2009. – *Les Coléoptères Carabidae du département du Loiret*. L'Entomologiste (suppl.). Paris, 48 p.
- VARRAY S. (coord.). 2017. – *Liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne - version avril 2017*. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 18 p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Localisation des plaques à reptiles

ANNEXE 2 : Liste des espèces végétales observées en 2021

ANNEXE 3 : Liste des espèces végétales recensées dans la bibliographie

ANNEXE 4 : Liste des oiseaux recensés en 2021

ANNEXE 1: Localisation des plaques à reptiles

Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Vienne-en-Val

Localisations des plaques à
reptiles

Légende

■ Plaque à reptiles

Site IBC

1 - La Bergeresse

2 - Ferme de la petite
Bergeresse

3b - D12

4 - Etang de la Maugerie

5 - Lotissement du Pléssis

6 - Ferme de la Basilière

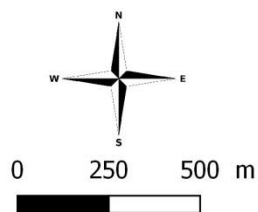
7a - La Violière

7b - L'Audillère

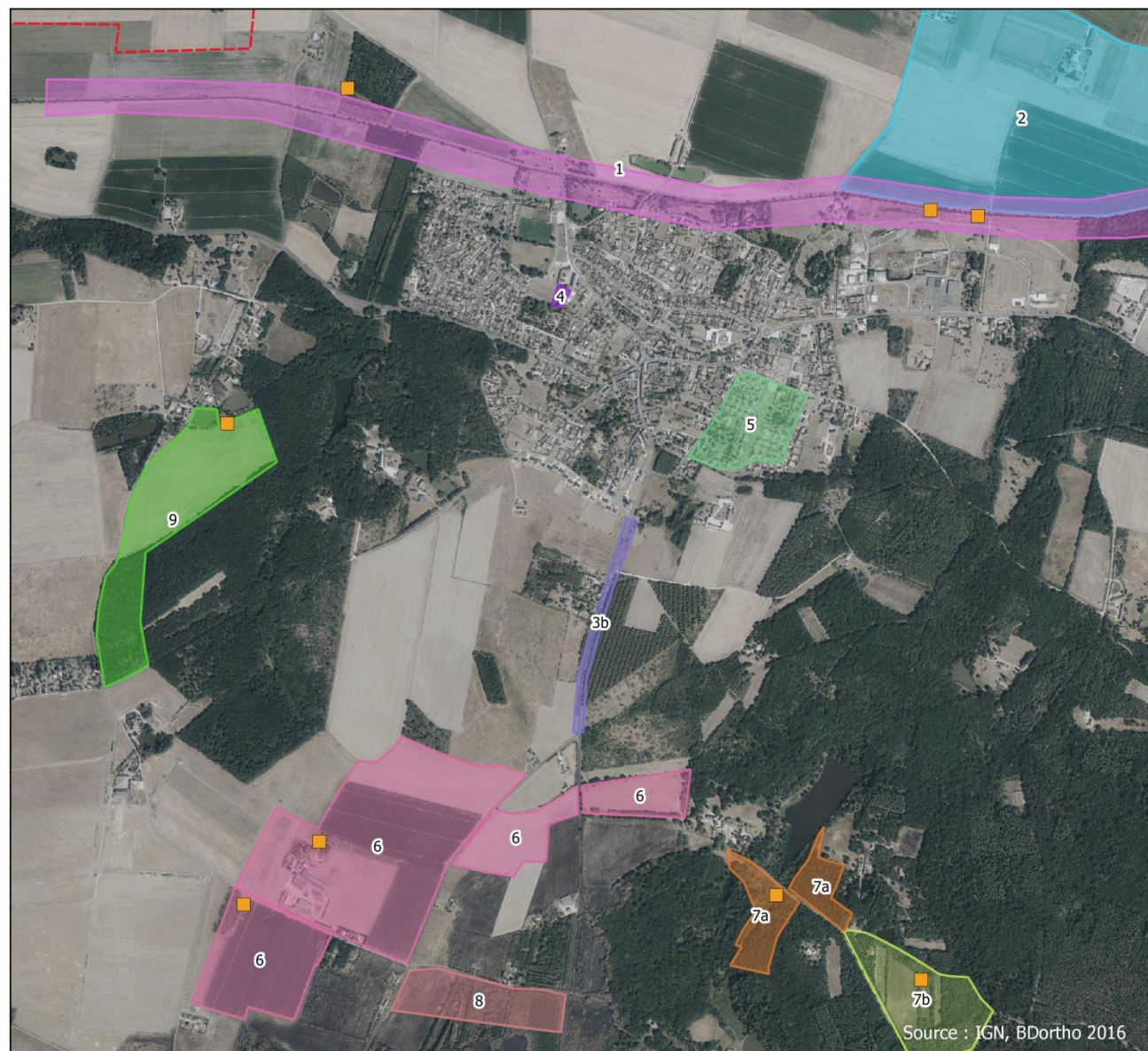
8 - Zone brûlée

9 - Ferme de Rigotte

--- Limite communale



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 05.2021



Source : IGN, BDOrtho 2016

ANNEXE 2 : Liste des espèces végétales observées 2021

« H-F-F » : directive européenne 92/43/CEE dite « Directive Habitats-Faune-Flore » ; Liste rouge régionale : LC préoccupation mineure, NT quasi menacée, VU vulnérable, EN en danger, CR en danger critique, NA non applicable, DD données insuffisantes, NE non évalué

Nom scientifique	Nom commun	Déterminantes ZNIEFF	Statuts de protection	Liste rouge régionale	Directive "H-F-F"	Rareté	Statut d'indigénat en région CVL	Bord D14	Bord RD 12	Etang de la Maugerie	Ferme de la Petite Bergeresse	La Basilière	La Basilière Sud-Est	La Bergeresse	La Rigotte	La Vannellière	la Violette	L'Audillière	Lotissement du Plessis	Zone brûlée
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre		-	LC		Très commune	Indigène						X							
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore		-	NA		Très commune	Naturalisé													
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille		-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Achillea ptarmica</i>	Achillée sternutatoire		-	LC		Très commune	Indigène						X					X		
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire		-	LC		Très commune	Indigène		X					X			X	X		X
<i>Agrimonia procera</i>	Aigremoine élevée		-	LC		Assez commune	Indigène										X	X		
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	X	-	CR		Très rare	Indigène				X									
<i>Agrostis canina</i>	Agrostide des chiens		-	LC		Commune	Indigène						X	X		X	X	X		
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide commune		-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X		X					X	X	X
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère		-	LC		Très commune	Indigène			X	X			X		X			X	
<i>Aira caryophylla</i>	Canche caryophyllée		-	LC		Commune	Indigène												X	
<i>Ajuga pyramidalis</i>	Bugle pyramidale	X	-	VU		Assez commune	Indigène								X					

<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	-	LC	Très commune	Indigène						X		X	X	X	X		
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain d'eau commun	-	LC	Très commune	Indigène								X				X	
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire	-	LC	Très commune	Indigène	X									X			X
<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X		X		X		X				X
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	-	LC	Très commune	Indigène							X		X				
<i>Alopecurus geniculatus</i>	Vulpin genouillé	-	LC	Assez commune	Indigène						X						X	
<i>Alopecurus myosuroides</i>	Vulpin des champs	-	LC	Très commune	Indigène													
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X			X	X	X	X				X
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante hybride	-	NA	Très commune	Naturalisé													
<i>Anacamptis morio</i>	Orchis bouffon	-	LC	Assez commune	Indigène		X			X								X
<i>Andryala integrifolia</i>	Andryale à feuilles entières	-	LC	Très commune	Indigène	X	X		X		X	X				X	X	X
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique des bois	-	LC	Très commune	Indigène										X			
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X
<i>Anisantha tectorum</i>	Brome des toits	-	LC	Assez commune	Indigène			X										
<i>Anthemis arvensis</i>	Camomille sauvage	-	DD	/	Indigène				X									
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	-	LC	Très commune	Indigène			X		X	X		X	X	X	X	X	X
<i>Anthriscus caucalis</i>	Cerfeuil à poils crochus	-	LC	Commune	Indigène	X	X		X									X
<i>Aphanes arvensis</i>	Alchémille des champs	-	LC	Très commune	Indigène	X			X								X	
<i>Arabidopsis</i>	Arabette de Thalius	-	LC	Très	Indigène										X			X

<i>thaliana</i>					commune														
<i>Arctium minus</i>	Petite bardane	-	LC		Très commune	Indigène										X			
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet	-	LC		Très commune	Indigène	X												
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	-	LC		Très commune	Indigène		X		X	X	X	X					X	X
<i>Arum italicum</i>	Arum d'Italie	-	LC		Assez commune	Indigène								X					
<i>Arum maculatum</i>	Arum tacheté	-	LC		Très commune	Indigène	X									X			
<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge officinale	-	NA		Très commune	Naturalisé						X	X						
<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle	-	LC		Commune	Indigène										X			X
<i>Avena fatua</i>	Avoine-folle	-	LC		Très commune	Indigène	X			X	X								
<i>Avenella flexuosa</i>	Foin tortueux	-	LC		Très commune	Indigène										X	X		
<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée commune	-	LC		Très commune	Indigène		X	X	X		X	X						X
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X	X		X	X	X	X			X	X
<i>Berberis aquifolium</i>	Mahonia faux-houx	Liste d'observation	NA		Assez commune	Naturalisé										X	X		X
<i>Betonica officinalis</i>	Épiaire officinale	-	LC		Très commune	Indigène							X		X		X		X
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	-	LC		Très commune	Indigène	X						X		X	X	X		
<i>Betula pubescens</i>	Bouleau pubescent	-	LC		Assez commune	Indigène										X	X		
<i>Bidens frondosa</i>	Bident à fruits noirs	-	NA		Très commune	Naturalisé							X						

<i>Bidens tripartita</i>	Bident trifolié	-	LC	Très commune	Indigène					X	X	X						
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Brachypode penné	-	NE	Très commune	Sans objet													X
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	-	LC	Très commune	Indigène									X	X			X
<i>Bromus arvensis</i>	Brome des champs	-	LC	Assez rare	Indigène													X
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X
<i>Bromus secalinus</i>	Brome faux-seigle	-	LC	Rare	Indigène							X						
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	-	LC	Très commune	Indigène	X		X										X
<i>Buglossoides arvensis</i>	Grémil des champs	-	LC	Assez rare	Indigène				X									
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostide commune	-	LC	Commune	Indigène										X			
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune	-	LC	Très commune	Indigène													
<i>Callitriche</i>	Callitriche sp.	-	NE	/								X		X				
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	-	LC	Très commune	Indigène	X	X		X	X	X	X		X		X	X	X
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	-	LC	Très commune	Indigène	X	X		X	X	X		X				X	
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	-	LC	Très commune	Indigène			X			X	X	X	X	X	X	X	
<i>Carex acutiformis</i>	Carex des marais	-	LC	Commune	Indigène							X						
<i>Carex elata</i>	Carex raide	-	LC	Assez rare	Indigène										X			
<i>Carex flacca</i>	Carex glauque	-	LC	Très commune	Indigène										X	X		
<i>Carex hirta</i>	Carex hérissé	-	LC	Très commune	Indigène			X				X			X	X		
<i>Carex leporina</i>	Carex des lièvres	-	LC	Commune	Indigène						X		X	X	X	X	X	

<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	-	LC	Très commune	Indigène	X			X		X							X
<i>Chondrilla juncea</i>	Chondrille effilée	-	LC	Assez commune	Indigène	X												
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	-	LC	Commune	Indigène													
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	-	LC	Très commune	Indigène		X		X	X	X	X	X	X		X		
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	-	LC	Très commune	Indigène						X		X	X	X	X	X	
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	-	LC	Très commune	Indigène		X	X	X	X	X	X	X		X			X
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	-	LC	Très commune	Indigène										X	X		
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies	-	LC	Très commune	Indigène							X						
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	-	LC	Très commune	Indigène									X		X		
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	-	LC	Très commune	Indigène								X	X	X	X		X
<i>Crassula tillaea</i>	Crassule mousse	-	LC	Assez commune	Indigène				X									
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	-	LC	Très commune	Indigène					X		X	X	X	X	X		X
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire	-	LC	Très commune	Indigène			X	X							X	X	X
<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée	-	NA	Très commune	Naturalisé		X		X		X	X					X	X
<i>Crepis vesicaria</i>	Crépis à feuilles de pissenlit	-	LC	Assez commune	Indigène							X					X	
<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croisetie	-	LC	Très commune	Indigène		X											
<i>Cyanus segetum</i>	Bleuet	-	LC	Commune	Indigène	X												
<i>Cyclamen</i>	Cyclamen à feuilles de	-	NA	/	Naturalisé	X									X			

<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais		-	LC		Très commune	Indigène						X					X	X	
<i>Elytrigia</i>	Chiendent sp.		-	/		/				X	X		X	X						X
<i>Epilobium</i>	Epilobe sp.		-	/		/		X						X						
<i>Epilobium brachycarpum</i>	Épilobe d'automne		-	NA		/	Naturalisé	X												
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hirsute		-	LC		Très commune	Indigène		X				X			X			X	
<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à quatre angles		-	DD		Très commune	Indigène													
<i>Epipactis helleborine</i>	Épipactis à larges feuilles		-	LC		Commune	Indigène						X							
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs		-	LC		Très commune	Indigène				X								X	
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée		-	LC		Commune	Indigène										X			
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à balais	X	-	LC		Assez commune	Indigène										X	X		
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle		-	NA		Assez commune	Naturalisé													
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada		-	NA		Très commune	Naturalisé		X		X			X				X	X	
<i>Erodium cicutarium</i>	Bec-de-grue à feuilles de ciguë		-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X			X	X		X	X	X	X
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée		-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X		X	X	X	X			X	X
<i>Ervum tetraspermum</i>	Lentillon		-	LC		Commune	Indigène		X					X						
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre		-	LC		Très commune	Indigène				X	X								
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe		-	LC		Très commune	Indigène										X			X
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine		-	LC		Très commune	Indigène							X		X	X			
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois		-	LC		Très commune	Indigène	X						X			X			

[illegible]

<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	-	LC	Très commune	Indigène	X		X		X	X	X	X	X	X	X		X
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mollugine	-	DD	Très commune	Indigène	X	X			X	X	X		X				
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais	-	LC	Très commune	Indigène						X	X			X	X	X	
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet des fanges	-	LC	Assez rare	Indigène											X		
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	-	LC	Très commune	Indigène	X	X			X								
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium colombin	-	LC	Très commune	Indigène	X	X					X						X
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X					X
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet	-	LC	Très commune	Indigène			X									X	
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	-	LC	Commune	Indigène			X										
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium Herbe-à-Robert	-	LC	Très commune	Indigène		X	X			X		X	X	X	X	X	X
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes	-	LC	Commune	Indigène	X	X										X	
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	-	LC	Très commune	Indigène			X			X		X		X			
<i>Glechoma hederacea</i>	Gléchome Lierre terrestre	-	LC	Très commune	Indigène	X					X	X			X			
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante	-	LC	Commune	Indigène			X							X		X	
<i>Gnaphalium uliginosum</i>	Gnaphale des marais	-	LC	Très commune	Indigène													
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	-	LC	Très commune	Indigène	X		X			X	X	X	X	X			X
<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse-vipérine	-	LC	Très commune	Indigène												X	
<i>Heracleum</i>	Berce sphondyle	-	LC	Très	Indigène	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X

<i>sphondylium</i>					commune														
<i>Herniaria glabra</i>	Herniaire glabre	-	LC		Assez commune	Indigène	X												
<i>Herniaria hirsuta</i>	Herniaire velue	-	LC		Assez rare	Indigène	X												
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	-	LC		Commune	Indigène							X						
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Hordeum murinum</i>	Orge des rats	-	LC		Très commune	Indigène			X		X								
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon	-	LC		Commune	Indigène													
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois	-	LC		Commune	Indigène		X						X	X	X	X		X
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Hydrocotyle fausse renoncule	Prioritaire	NA		/	Naturalisé							X						
<i>Hylotelephium telephium</i>	Herbe de saint Jean	-	LC		Commune	Indigène						X				X			
<i>Hypericum humifusum</i>	Millepertuis couché	-	LC		Commune	Indigène					X						X		
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X	X	X	X	X			X	X	X
<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant	-	LC		Très commune	Indigène										X			
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	-	LC		Commune	Indigène								X	X	X	X		
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris jaune	-	LC		Très commune	Indigène	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon jacobée	-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X	X	X	X	X			X	X	X
<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes	-	LC		Commune	Indigène	X											X	
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à tépales aigus	-	LC		Commune	Indigène									X	X	X		X
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc à fruits luisant	-	LC		Commune	Indigène			X			X							
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds	-	LC		Commune	Indigène						X						X	

<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	-	LC	Très commune	Indigène					X	X	X	X		X	X	X	X
<i>Juncus effusus</i>	Jonc diffus	-	LC	Très commune	Indigène		X	X			X	X		X	X	X		
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	-	LC	Très commune	Indigène													
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle	-	NA	Très commune	Naturalisé									X		X		
<i>Lactuca muralis</i>	Laitue des murailles	-	LC	Assez commune	Indigène													X
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X
<i>Lactuca virosa</i>	Laitue vireuse	-	LC	Commune	Indigène		X										X	X
<i>Lamium amplexicaule</i>	Lamier amplexicaule	-	LC	Très commune	Indigène				X									
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X		
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Lathyrus hirsutus</i>	Gesse hirsute	-	LC	Assez commune	Indigène						X							X
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles	-	NA	Assez commune														
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	-	LC	Très commune	Indigène				X			X				X		
<i>Legousia speculum-veneris</i>	Miroir de Vénus	-	LC	Assez rare	Indigène	X												
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	-	LC	Très commune	Indigène												X	
<i>Leontodon hispidus</i>	Liondent hispide	-	LC	Assez commune	Indigène											X	X	
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Marguerite.	-	NA	/	Naturalisé											X		
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	-	DD	Très commune	Indigène					X	X		X	X	X	X		X

<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne commun	-	LC	Très commune	Indigène													
<i>Linaria repens</i>	Linaire rampante	-	LC	Commune	Indigène			X									X	
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	-	LC	Très commune	Indigène	X						X	X	X				X
<i>Lobelia urens</i>	Lobélie brûlante	-	LC	Assez commune	Indigène											X		
<i>Lolium multiflorum</i>	Ray-grass d'Italie	-	NA	Assez commune	Naturalisé													
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass commun	-	LC	Très commune	Indigène		X	X	X	X	X		X			X	X	X
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	-	NA	/	Cultivé			X										
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	-	LC	Très commune	Indigène					X		X	X	X	X	X	X	X
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	-	LC	Très commune	Indigène		X	X	X			X	X		X	X	X	X
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des marais	-	LC	Commune	Indigène					X		X	X	X	X	X		
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie à grandes fleurs	Secondaire	NA	Assez commune	Naturalisé				X									
<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre	-	LC	Très commune	Indigène		X	X		X		X	X	X				X
<i>Luzula multiflora</i>	Luzule multiflore	-	LC	Assez commune	Indigène		X								X	X	X	
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Lychnis fleur-de-coucou	-	LC	Commune	Indigène					X				X				
<i>Lycopsis arvensis</i>	Buglosse des champs	-	LC	Très commune	Indigène	X			X		X						X	
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycophe d'Europe	-	LC	Très commune	Indigène				X	X	X	X					X	
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	-	LC	Très commune	Indigène	X			X						X	X	X	
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire	-	LC	Très commune	Indigène							X			X			
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune	-	LC	Très commune	Indigène			X		X	X	X		X	X			

<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	-	LC	Très commune	Indigène			X			X	X	X	X	X		X	
<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée	-	LC	Commune	Indigène	X		X										
<i>Malva neglecta</i>	Mauve négligée	-	LC	Commune	Indigène	X		X				X						
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	-	LC	Commune	Indigène			X									X	
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	-	LC	Assez commune	Indigène													
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde	-	NA	Commune	Naturalisé			X										
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X				X					X	
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	-	LC	Très commune	Indigène		X		X								X	
<i>Medicago sativa subsp. sativa</i>	Luzerne cultivée	-	NA	/	Naturalisé			X										
<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des prés	-	LC	Très commune	Indigène													
<i>Mentha</i>	Menthe sp.	-		/											X			
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	-	LC	Très commune	Indigène							X				X		
<i>Mentha arvensis</i>	Menthe des champs	-	LC	Commune	Indigène													
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	-	LC	Très commune	Indigène			X									X	
<i>Microthlaspi perfoliatum</i>	Tabouret perfolié	-	LC	Commune	Indigène	X												
<i>Moehringia trinervia</i>	Moehringia à trois nervures	-	LC	Très commune	Indigène					X							X	
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue	-	LC	Commune	Indigène									X				
<i>Montia arvensis</i>	Montie printanière	-	LC	Assez commune	Indigène						X							
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	-	LC	Très commune	Indigène	X					X					X		

<i>Myosotis discolor</i>	Myosotis versicolore	-	LC	Commune	Indigène			X				X					X	X
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis hérissé	-	LC	Commune	Indigène		X	X									X	X
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	-	DD	Très commune	Indigène						X	X			X	X		
<i>Myosoton aquaticum</i>	Céraiste aquatique	-	LC	Commune	Indigène							X						
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille des bois	-	LC	Commune	Indigène						X							
<i>Nuphar</i>	Nuphar sp.	-	/	/				X										
<i>Nuphar lutea</i>	Nénuphar jaune	-	LC	Commune	Indigène								X					
<i>Oenothera glazioviana</i>	Onagre à sépales rouges	-	NA	Assez rare	Naturalisé	X												
<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineuse	-	LC	Très commune	Indigène				X									
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	-	LC	Commune	Indigène													
<i>Papaver dubium</i>	Coquelicot douteux	-	LC	Commune	Indigène				X									
<i>Papaver rhoeas</i>	Grand coquelicot	-	LC	Très commune	Indigène	X			X								X	
<i>Persicaria</i>	Renouée sp.	-	/	/													X	
<i>Persicaria hydropiper</i>	Renouée poivre-d'eau	-	LC	Très commune	Indigène						X	X						
<i>Persicaria lapathifolia</i>	Renouée à feuilles de patience	-	LC	Très commune	Indigène									X				
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée persicaire	-	LC	Très commune	Indigène				X		X							
<i>Peucedanum gallicum</i>	Peucedan de France	-	LC	Commune	Indigène									X				
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	-	LC	Très commune	Indigène													
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère faux-roseau	-	LC	Très commune	Indigène					X	X	X			X	X		
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés	-	LC	Très commune	Indigène				X	X		X		X				

<i>Picea abies</i>	Épicéa commun	-	NA	/	Cultivé													X
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse-épervière	-	LC	Très commune	Indigène		X			X		X	X				X	X
<i>Pilosella officinarum</i>	Piloselle	-	LC	Très commune			X						X			X	X	
<i>Pimpinella saxifraga</i>	Petit boucage	-	LC	Très commune	Indigène	X												
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir d'Autriche	-	NA	/	Cultivé													X
<i>Pinus nigra subsp. laricio</i>	Pin laricio	-	NA	/	Cultivé		X									X		
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	-	NA	Très commune	Naturalisé													X
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain Corne-de-cerf	-	LC	Commune	Indigène	X	X	X									X	X
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Plantago major</i>	Grand plantain	-	LC	Très commune	Indigène			X	X	X	X	X		X			X	X
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	-	LC	Très commune	Indigène		X										X	
<i>Platanthera bifolia</i>	Platanthère à deux feuilles	-	LC	Assez commune	Indigène											X		
<i>Platanus orientalis</i>	Platane d'Orient	-	NA	/	Cultivé					X	X				X			
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X		X	X				X	
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux	-	LC	Assez commune	Indigène	X												
<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des bois	-	LC	Très commune	Indigène						X							
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X				X	
<i>Poa pratensis subsp. pratensis</i>	Pâturin des prés	-	LC	/	Indigène													X
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	-	LC	Très commune	Indigène					X	X		X	X		X		

<i>menziesii</i>																			
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	-	LC		Très commune	Indigène										X			
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique	-	LC		Très commune	Indigène							X				X		
<i>Pulmonaria longifolia</i>	Pulmonaire à longues feuilles	-	LC		Commune	Indigène										X	X		X
<i>Pyrus communis</i>	Poirier cultivé	-	LC		/	Indigène										X	X		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	-	LC		Très commune	Indigène	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	-	NA		/	Cultivé										X		X	X
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre	-	LC		Très commune	Indigène		X	X		X	X	X	X	X	X		X	
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X	X			X	X	X	X		X	X
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette	-	LC		Très commune	Indigène						X				X	X	X	
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule sarde	-	LC		Commune	Indigène						X		X					
<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate	-	LC		Commune	Indigène												X	
<i>Raphanus raphanistrum</i>	Radis sauvage	-	LC		Commune	Indigène				X								X	
<i>Rhinanthus minor</i>	Petit Rhinanthé	-	LC		Commune	Indigène		X				X				X	X		
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	-	LC		Très commune	Indigène										X	X		
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Secondaire	NA		Très commune	Naturalisé										X	X		X
<i>Rorippa amphibia</i>	Rorippe amphibie	-	LC		Très commune	Indigène						X	X	X					
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	-	LC		Très commune	Indigène						X				X			

<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	-	DD	Très commune	Indigène	X	X		X	X		X	X		X	X		X
<i>Rubus gr. fruticosus</i>	Ronce commune Groupe	-	/	/		X	X			X	X	X	X	X	X	X		X
<i>Rubus ulmifolius</i>	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme	-	DD	Très rare	Indigène							X		X	X	X		
<i>Rumex</i>	Oseille sp.	-	NE	/			X										X	
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des prés	-	LC	Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	-	LC	Très commune	Indigène	X	X		X		X	X	X		X	X	X	
<i>Rumex conglomeratus</i>	Oseille agglomérée	-	LC	Très commune	Indigène			X				X			X			
<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue	-	LC	Très commune	Indigène	X	X		X	X	X		X	X		X	X	X
<i>Rumex obtusifolius</i>	Oseille à feuilles obtuses	-	LC	Très commune	Indigène									X		X	X	
<i>Rumex sanguineus</i>	Oseille sanguine	-	LC	Très commune	Indigène	X									X			
<i>Sagina apetala</i>	Sagine sans pétales	-	LC	Commune	Indigène												X	
<i>Salix</i>	Saule sp.	-	NE	/													X	
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	-	LC	Très commune	Indigène					X		X		X				
<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux	-	LC	Très commune	Indigène		X							X	X	X		
<i>Salix babylonica</i>	Saule de Babylone	-	NA	/	Cultivé			X				X						
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	-	LC	Commune	Indigène												X	
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	-	LC	Très commune	Indigène		X				X	X	X	X	X	X		
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	-	LC	Très commune	Indigène	X				X	X	X	X	X				X
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicle d'Europe	-	LC	Commune	Indigène										X			
<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulée	-	LC	Commune	Indigène	X	X						X	X				X

<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie		-	LC		Très commune	Indigène	X												
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque Roseau		-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrophulaire noueuse		-	LC		Très commune	Indigène						X		X					
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire à casque		-	LC		Très commune	Indigène					X								
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre		-	LC		Très commune	Indigène				X									
<i>Sedum rubens</i>	Orpin rougeâtre		-	LC		Assez commune	Indigène													X
<i>Sedum rupestre</i>	Orpin des rochers		-	LC		Commune	Indigène	X	X		X									
<i>Senecio viscosus</i>	Séneçon visqueux		-	LC		Assez commune	Indigène	X												
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun		-	LC		Très commune	Indigène	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
<i>Serratula tinctoria</i>	Serratule des teinturiers		-	LC		Commune	Indigène								X					
<i>Sesamoides purpurascens</i>	Sésamoïde pourpré	X	-	NT		Assez commune	Indigène	X												
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes		-	LC		Commune	Indigène						X							
<i>Silene latifolia</i>	Silène à feuilles larges		-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X	X	X	X	X			X	X	
<i>Sisymbrium officinale</i>	Sisymbre officinal		-	LC		Commune	Indigène					X	X							
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère		-	LC		Très commune	Indigène						X	X		X	X			
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire		-	LC		Très commune														
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs		-	LC		Commune	Indigène						X	X						
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux		-	LC		Très commune	Indigène				X	X	X	X	X			X		X
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher		-	LC		Très commune	Indigène	X		X			X	X					X	X

<i>Sorbus torminalis</i>	Sorbier torminalis		-	LC		Très commune	Indigène										X		
<i>Sparganium erectum</i>	Rubadier dressé		-	LC		Assez commune	Indigène							X					
<i>Spergula rubra</i>	Sabline rouge		-	LC		Commune	Indigène	X									X		
<i>Stachys palustris</i>	Épiaire des marais		-	LC		Commune	Indigène						X						
<i>Stachys sylvatica</i>	Épiaire des bois		-	LC		Très commune	Indigène						X		X	X			
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée		-	LC		Très commune	Indigène					X		X	X	X	X		X
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée		-	LC		Très commune	Indigène	X	X	X		X	X	X	X	X	X		X
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire		-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X		X	X	X	X		X	
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés		-	LC		Très commune	Indigène									X	X		
<i>Symphytum officinale</i>	Grande consoude		-	LC		Très commune	Indigène												X
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune		-	LC		Très commune	Indigène												X
<i>Taraxacum section Taraxacum</i>	Pissenlit		-	NE		Très commune	Indigène	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X
<i>Taxus baccata</i>	If à baies		-	NA		Assez commune	Cultivé						X	X			X		X
<i>Teesdalia nudicaulis</i>	Téesdalie à tige nue		-	LC		Assez commune	Indigène	X											
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée Scorodoine		-	LC		Très commune	Indigène	X				X		X			X		
<i>Thymus pulegioides</i>	Thym faux Pouliot		-	LC		Très commune	Indigène	X	X										X
<i>Tordylium maximum</i>	Grand tordyle		-	LC		Assez commune	Indigène		X				X						X
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés		-	LC		Très commune	Indigène	X	X		X	X	X	X	X				X
<i>Trifolium arvense</i>	Trèfle pied-de-lièvre		-	LC		Commune	Indigène	X			X						X	X	X

[illegible]

<i>hirundinaria</i>																			
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs		-	LC		Très commune	Indigène	X			X							X	
<i>Viola odorata</i>	Violette odorante		-	LC		Très commune	Indigène			X									
<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivin		-	LC		Très commune	Indigène						X		X	X	X		
<i>Viscum album</i>	Gui		-	LC		Très commune	Indigène											X	
<i>Vulpia bromoides</i>	Vulpie faux brome		-	LC		Commune	Indigène	X	X				X	X				X	X
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat		-	LC		Commune	Indigène				X			X				X	

ANNEXE 3 : Liste des espèces végétales recensées dans la bibliographie

« H-F-F » : directive européenne 92/43/CEE dite « Directive Habitats-Faune-Flore » ; Liste rouge régionale : LC préoccupation mineure, NT quasi menacée, VU vulnérable, EN en danger, CR en danger critique, NA non applicable, DD données insuffisantes, NE non évalué ; CBNBP : Conservatoire Botanique Nationale du Bassin Parisien ; LNE : Asso. Loiret Nature Environnement

Nom scientifique	Nom commun	Déterminantes ZNIEFF	Statuts de protection	Liste rouge régionale	Directive "H-F-F"	Rareté	Statut d'indigénat en région CVL	Source	Dernière année
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore		-	NA		Très commune	Naturalisé	CBNBP	2012
<i>Adoxa moschatellina</i>	Adoxe musquée		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2019
<i>Alopecurus myosuroides</i>	Vulpin des champs		-	LC		Très commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX	2007
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante hybride		-	NA		Très commune	Naturalisé	CBNBP	2018
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroise à feuilles d'Armoise		Prioritaire	NA		Assez commune	Naturalisé	CBNBP	2015
<i>Apera spica-venti</i>	Jouet-du-Vent		-	LC		Assez commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX	2007
<i>Arctium minus</i>	Petite bardane		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Bromus commutatus</i>	Brome variable		-	DD		Rare	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX	2003
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune		-	LC		Très commune	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2018
<i>Carex demissa</i>	Carex vert-jaunâtre		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Carex divulsa</i>	Carex écarté		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Carex nigra</i>	Carex noire	X	-	DD		Rare	Indigène	CBNBP	2015
<i>Carex pallescens</i>	Carex pâle		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Carex panicea</i>	Carex bleuâtre		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2015

<i>Carex pilulifera</i>	Carex à pilules		-	LC		Assez commune	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2010
<i>Catapodium rigidum</i>	Pâturin rigide		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Centaureum erythraea</i>	Erythrée petite- centaurée		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cératophylle épineux		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2020
<i>Chenopodiastrum hybridum</i>	Chénopode hybride		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris		-	LC		Commune	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2017
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse découpé	X	-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Corrigiola littoralis</i>	Corrigiole des grèves		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2004
<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide	X	Protection régionale	LC		Assez rare	Indigène	CBNBP	2019
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle		-	LC		Assez rare	Indigène	CBNBP	2015
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire des murs		-	NA		Commune	Naturalisé	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux		-	NA		Rare (naturalisée)	Naturalisé	CBNBP	2020
<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté		-	DD		Assez commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Datura stramonium</i>	Stramoine commune		-	NA		Commune	Naturalisé	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2003
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Panic pied-de-coq		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2020
<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada		Liste d'observation	NA		Assez commune	Naturalisé	CBNBP	2014
<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs		-	LC		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2003
<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à quatre angles		-	DD		Très commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2003
<i>Eragrostis minor</i>	Éragrostis faux-pâturin		-	LC		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle		-	NA		Assez commune	Naturalisé	CBNBP	2018
<i>Euphorbia dulcis</i>	Euphorbe douce		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Euphorbia esula</i>	Euphorbe éssule		-	DD		Assez commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe des jardin		-	LC		Très commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007

<i>Euphrasia stricta</i>	Euphrase raide		-	DD		Assez commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites		-	NE		Assez rare	Sans objet	CBNBP	2002
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga cilié		-	NA		Assez rare	Naturalisé	CBNBP	2018
<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers		-	DD		Très commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Gnaphalium uliginosum</i>	Gnaphale des marais		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2020
<i>Gypsophila muralis</i>	Gypsophile des murailles		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2001
<i>Hieracium maculatum</i>	Épervière tachée		-	DD		Assez commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Hieracium murorum</i>	Épervière des murs		-	DD		Assez commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Hieracium umbellatum</i>	Épervière en ombelle		-	LC		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2019
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais		Protection régionale	LC		Assez commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2013
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon		-	LC		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis des grenouilles	X	-	VU		Rare	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	Écuelle d'eau		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Hypericum tetrapterum</i>	Millepertuis à quatre ailes		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde		-	DD		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles		-	NA		Assez commune	Naturalisé	CBNBP	2012
<i>Leersia oryzoides</i>	Léersie faux Riz		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2020
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule		Liste d'observation	NA		Assez rare	Naturalisé	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2013
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne commun		-	LC		Très commune	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2017
<i>Linum usitatissimum</i>	Lin cultivé		-	LC		/	Indigène	CBNBP	2016
<i>Lolium multiflorum</i>	Ray-grass d'Italie		-	NA		Assez commune	Naturalisé	CBNBP	2012

<i>Lysimachia nemorum</i>	Lysimaque des bois	X	-	LC		Pas revu de 1930	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2007
<i>Lythrum hyssopifolia</i>	Salicaire à feuilles d'hyssope		-	LC		Assez commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2003
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Matricaria chamomilla</i>	Matricaire Camomille		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2018
<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des prés		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Mentha arvensis</i>	Menthe des champs		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Mibora minima</i>	Mibora naine		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2004
<i>Minuartia hybrida</i>	Minuartie hybride		-	DD		Assez commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Misopates orontium</i>	Mufler des champs		-	LC		Assez commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Myriophyllum spicatum</i>	Myriophylle à épis		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2020
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse	X	-	LC		Rare	Indigène	CBNBP	2002
<i>Omalothea sylvatica</i>	Gnaphale des bois			EN		Rare		FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Ornithope délicat		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des bois	X	-	NT		Assez rare	Indigène	CBNBP	2015
<i>Persicaria amphibia</i>	Renouée amphibie		-	LC		Très commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun		-	LC		Très commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Pinus strobus</i>	Pin blanc		-	NA		/	Cultivé	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2017
<i>Pistia stratiotes</i>	#N/A			NA		/	Cultivé	CBNBP	2016
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygale commun		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille stérile		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Potentilla verna</i>	Potentille de Tabernaemontanus		-			/		CBNBP	2018
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile		-	LC		Très commune	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2007

<i>Quercus pyrenaica</i>	Chêne tauzin	X	-	LC		Assez rare	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2018
<i>Ranunculus peltatus</i>	Renoncule peltée		-	DD		Assez rare	Indigène	CBNBP	2018
<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseillier à maquereaux		-	DD		Commune	Indigène	CBNBP	2002
<i>Rorippa sylvestris</i>	Roripe des bois		-	LC		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleue		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2017
<i>Salix triandra</i>	Saule à trois étamines		-	DD		Assez commune	Indigène	CBNBP	2020
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble		-	LC		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts		-	LC		Très commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2002
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2017
<i>Scleranthus annuus</i>	Scléranthe annuel		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Scorzonera humilis</i>	Scorsonère des prés		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Scorzonoides autumnalis</i>	Liondent d'automne		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2018
<i>Scutellaria minor</i>	Scutellaire naine		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2015
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2016
<i>Setaria italica</i>	Millet des oiseaux		-	LC		/	Indigène	CBNBP	2012
<i>Setaria pumila</i>	Sétaire glauque		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2018
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Silene baccifera</i>	Cucubale à baies		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2019
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2018
<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge d'or		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé		-	LC		Assez rare	Indigène	CBNBP	2020
<i>Spergula arvensis</i>	Spergule des champs		-	LC		Assez commune	Indigène	CBNBP	2018
<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole fertile		-	NA		/	Naturalisé	CBNBP	2013
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat		-	DD		/	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Trocdaris verticillatum</i>	Carvi verticillé	X	-	LC		Assez rare	Indigène	CBNBP	2015
<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain		-	LC		Commune	Indigène	CBNBP	2006
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre		-	DD		Très commune	Indigène	CBNBP	2019

<i>Verbascum nigrum</i>	Molène noire		-	LC		Rare	Indigène	CBNBP	2017
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2012
<i>Veronica montana</i>	Véronique des montagnes		-	LC		Assez commune	Indigène	INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE	2017
<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet		-	LC		Commune	Indigène	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2003
<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue		-	NA		Assez rare	Naturalisé	FED CONSERVATOIRES BOTANIKES NATIONAUX	2007
<i>Vinca minor</i>	Petite pervenche		-	LC		Très commune	Indigène	CBNBP	2019

ANNEXE 4 : Liste des oiseaux recensés

PN/art 3 : espèce protégée par la loi française ; PNCO : espèce chassable ; DO/I espèce de l'annexe I de la Directive Oiseaux (leur milieu de vie doit être protégé par la désignation de zones de protection spéciale) ; DO/II espèces chassables ; DO/III espèces gibiers commercialisables ; en **surligné gris** : rapaces

Nom commun	Nom scientifique	Nicheur	Déterminantes ZNIEFF	Statuts de protection	Liste rouge régionale	Directive Oiseaux	Bord D14	Bord RD 12	Etang de la Maugerie	Ferme de la Petite Bergeresse	La Basilière (Zone Nord)	La Basilière (zone sud)	La Bergeresse	La Rigotte	La Vannellière	La Violette	L'Audillère	Lotissement du Plessis	Zone brûlée
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X		PN/ art 3	LC		X		X		X		X		X		X		X
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>		X	PN/ art 3	EN	DO/I							X						
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>		X	PN/ art 3	NT	DO/I							X						
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	X		PNCO/ art 3	NT	DO/II/2	X	X		X	X		X	X	X				X
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	X		PN/ art 3	VU														
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	X		PN/ art 3	LC		X		X		X	X			X		X	X	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	X		PN/ art 3	LC								X						
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	X		PN/ art 3	NT			X				X	X		X				X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	X		PN/ art 3	NT						X		X						
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i>	X		PN/ art 3	LC					X	X	X	X		X				
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X			X		X	X	X		X		
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2							X						
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/III/1 et DO/II/1			X				X	X				X	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	X		PN/ art 3	LC				X		X	X	X	X	X	X	X		X
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>		X	PN/ art 3	EN								X						

Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	X		PN/ art 3	LC	DO/II/2					X					X			
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	X		PN/ art 3	LC														
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>		X	PN/ art 3	VU	DO/I													
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	X		PN/ art 3	VU														
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	X		PN/ art 3	LC			X		X			X			X	X		
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	X		PN/art 3 et 6	LC									X					
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2	X	X			X	X	X	X	X	X		X	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X		PN/ art 3	LC						X	X	X						
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	X		PN/ art 3	LC								X			X			
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X			X	X	X	X	X				X
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/III/2 et DO/II/1										X			
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>		X		VU	DO/III/2 et DO/II/1					X								
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2					X		X	X		X			
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2									X	X	X		
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>			PN/ art 3	VU								X						
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>			PN/ art 3	NT								X						
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>		X	PN/ art 3		DO/I							X						
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	X		PN/ art 3	LC											X			
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X		PN/ art 3	LC		X					X	X	X	X	X	X		
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2											X		X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2					X	X	X	X	X		X		X
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	X		PN/ art 3	LC										X				
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>		X	PN/ art 3	VU														
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>			PN/ art 3	LC					X			X	X	X	X			
Héron garde-bœuf	<i>Bubulcus ibis</i>		X	PN/ art 3	VU			X			X		X						

Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>		X	PN/ art 3	VU	DO/I				X								
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	X		PN/ art 3	LC					X			X					
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	X	X	PN/ art 3	LC		X										X	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X		PN/ art 3	LC		X		X		X		X	X	X		X	X
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	X	X	PN/ art 3	LC							X						
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X				X		X				X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	X		PN/ art 3	NT				X		X	X	X	X	X		X	X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	X		PN/ art 3	LC					X			X		X			X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X		PN/ art 3	LC			X	X			X	X		X		X	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2		X	X		X	X	X	X	X	X	X	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X		PN/ art 3	LC					X					X			X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X		PN/ art 3	LC		X		X			X	X	X	X	X	X	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X		PN/ art 3	LC		X		X				X	X			X	X
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	X		PN/ art 3	LC													X
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	X		PN/ art 3	LC		X									X	X	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>		X	PN/ art 3	VU	DO/I												
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X	X		X		X	X	X		X	X
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaelus melanocephalus</i>		X	PN/ art 3	NT	DO/I												
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>		X	PN/ art 3	EN	DO/II/2					X		X	X				
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X	X	PN/ art 3	LC	DO/I				X								
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	X		PNCO/ art 3	NT	DO/III/1 et DO/II/1					X		X					
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X		PN/ art 3	LC		X		X	X		X			X	X		
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	X	X	PN/ art 3	NT												X	
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	X		PN/ art 3	LC	DO/I												
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X		PN/ art 3	LC	DO/I		X					X				X	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	X		PN/ art 3	LC						X		X			X		X
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2	X	X	X		X	X	X	X			X	X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X		PN/ art 3	LC	DO/I						X			X			

Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	X	X	PNCO/ art 3	LC	DO/II/2					X					X			
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/III/1 et DO/II/1	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>			PN/ art 3	LC							X		X			X		
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	X		PN/ art 3	VU					X									
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	X	X	PN/ art 3	NT							X					X		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X	X			X	X	X	X	X	X		X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	X		PN/ art 3	LC								X	X		X		X	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	X		PN/ art 3	LC														X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	X		PN/ art 3	LC		X	X			X	X	X	X	X				X
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	X		PN/ art 3	LC		X				X		X	X	X	X	X		X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	X		PN/ art 3	LC										X				
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	X		PN/ art 3	LC			X	X		X	X	X		X		X	X	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	X		PN/ art 3	LC		X							X	X				
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>			PN/ art 3	LC		X					X		X	X	X	X		X
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>		X	PN/ art 3	NT	DO/I							X						
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	X	X	PN/ art 3	CR														
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	X		PN/ art 3	LC			X			X		X	X	X				X
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	X		PNCO/ art 3	LC	DO/II/2	X								X				
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			PNCO/ art 3	LC	DO/II/2	X		X		X		X	X	X			X	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	X		PN/ art 3	NA														
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>			PN/ art 3	LC		X						X	X	X	X	X	X	
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	X	X	PNCO/ art 3	VU	DO/II/2									X				
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	X		PN/ art 3	LC				X		X		X	X	X			X	X